

Béatrice KHAIAT
Directrice générale
Campus France
28 rue de la grange aux belles
75010, PARIS

Paris, le 30 janvier 2017

Objet : Création d'un pôle de conseil et d'expertise par Campus France

Madame la Directrice générale,

Campus France propose la création d'un pôle de conseil et d'expertise pour accompagner les projets de développements internationaux des établissements d'enseignement supérieur. Cette proposition fait suite au constat établi dans le rapport de France Stratégie « L'enseignement supérieur français par-delà les frontières : l'urgence d'une stratégie » qui souligne l'absence d'un tel outil.

Campus France a développé depuis des années une expertise pointue sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et l'attractivité du système français, comme le démontre la qualité des nombreuses études et publications. De par sa double tutelle MAEDI et MENESR, Campus France peut mobiliser également un réseau unique de correspondants répartis dans le monde entier.

Ainsi, la CGE estime que Campus France dispose de la légitimité et de l'expertise requises, et soutient le principe de la création d'un pôle de conseil et d'expertise. La CGE souhaite contribuer, notamment à travers le futur comité d'orientation, à la mise en œuvre et à la définition des modalités d'action d'un tel pôle. Celles-ci restent à préciser, notamment son modèle économique et la liste des services proposés aux établissements (accompagnement de projet, benchmarking, veille internationale...).

La CGE et ses 222 écoles membres¹ représentent plus de 410 000 étudiants français et étrangers et plus de 41% des diplômes de grade Master délivrés chaque année en France. La Commission relations internationales de la CGE est un réseau de plus de 350 responsables des relations internationales au sein d'établissements couvrant des formations d'excellence largement reconnues à l'étranger. C'est une plateforme d'expertise sur l'internationalisation unique qui coordonne collégalement la voix des grandes écoles et leurs stratégies de développement international.

La CGE est à votre disposition pour poursuivre les échanges sur ce sujet et je vous prie de croire, madame la directrice générale, en l'assurance de ma considération et de mon amitié.



Yves Poilane
Président de la Commission relations internationales

¹144 écoles d'ingénieur (toutes habilitées par la Commission des titres d'ingénieur), 35 écoles de management françaises (habilitées à délivrer le grade national de master (liste CEFDG)), 29 écoles d'autres spécialités et 14 établissements étrangers